

Journée du souvenir des victimes de la déportation

Dimanche 29 avril 2018

Discours de M. Fabien THIEME

Maire de Marly

Vice-président de Valenciennes Métropole

Mesdames, messieurs les élus,

Mesdames, messieurs les membres des associations patriotiques,

Mesdames, messieurs,

Le dernier dimanche d'avril est chaque année dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale.

Cette journée est notamment l'occasion de sensibiliser les plus jeunes au monde de l'internement et de la déportation.

Ici, aujourd'hui, nous honorons la mémoire de toutes les victimes de la barbarie nazie, tombées pour leurs idées religieuses, politiques ou de leur orientation sexuelle ; des hommes, des femmes et des enfants qui ne sont jamais revenus des camps de concentration ou qui en sont revenus à jamais marqués dans leur chair et dans leur âme.

Cette Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur et les leçons qui s'en dégagent pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

« Un peuple qui oublie son passé est condamné à le revivre », a dit Winston Churchill.

Ne soyons pas oublieux de ce pan de l'histoire ! Au contraire, le devoir de mémoire implique de nous confronter à nos propres responsabilités.

Les crimes commis en masse par les nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale l'ont été avec certaines complicités internes : du voisin jaloux qui a dénoncé les familles juives de sa rue aux plus hauts représentants de l'Etat français, qui ont négocié la déportation d'hommes, de femmes et d'enfants.

Je ne citerai que la tristement célèbre Rafle du Vélodrome d'Hiver, la plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

Cette opération menée par les nazis, avec la collaboration du Gouvernement de Vichy, a envoyé plus de 13 000 personnes, dont près d'un tiers d'enfants, dans les camps de concentration et d'extermination. Moins d'une centaine en sont revenus !

Comme l'a écrit le dramaturge Bertold BRECHT : « *Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde.* »

J'en veux pour preuve le crime odieux, barbare dont a été victime, il y a quelques semaines, l'octogénaire Mireille KNOLL, sauvagement assassinée du fait, on le suppose, de sa confession religieuse.

En souvenir des moments douloureux de notre histoire, et pour s'élever contre ces crimes commis au nom d'idéaux indignes, nous avons, tous autant que nous sommes, le devoir de continuer à veiller à la construction d'une République plus juste, où les valeurs sociales, le droit du travail, les services publics ne seront pas bafoués.